



PHOTO: ENCOÛTE D'IVOIRE - APDRA

APDRA

LA PISCICULTURE AU SERVICE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

Avec la contribution de Bertrand PAJON, Responsable de l'antenne APDRA Centre-Val de Loire.



L'aquaculture fournit plus de la moitié de la production mondiale totale de poisson destiné à la consommation humaine, avec un élevage principal de carpes, de tilapia, de salmonidés (saumons, truites) et de siluriformes (poissons-chats, silures). Cette production mondiale, en constante augmentation, constitue l'une des réponses à la surpêche et aux besoins démographiques croissants. À l'échelle mondiale, on estime aujourd'hui que 31% des espèces de poissons sont surexploitées.

UN RÉEL POTENTIEL POUR LES ZONES ENCLAVÉES

Dans de nombreux pays, le poisson constitue un aliment de base et une source importante de protéines ani-

« DANS DE NOMBREUX PAYS, LE POISSON CONSTITUE UN ALIMENT DE BASE ET UNE SOURCE IMPORTANTE DE PROTÉINES ANIMALES »

males. Sa conservation et son transport posent néanmoins problème pour approvisionner les zones rurales. La pisciculture offre ainsi un réel potentiel pour ces zones enclavées. « Bien conçue, l'implantation d'une pisciculture rurale, intégrée dans l'exploitation agricole, permet d'intensifier durablement l'exploitation des milieux : en milieu tro-

pical humide, l'aménagement d'étangs dans les bas-fonds valorise des espaces souvent peu ou mal exploités ; dans les rizières, la rizipisciculture optimise l'utilisation des ressources en terre et en eau et améliore la fertilité des parcelles ». Elle représente par ailleurs une source de revenus complémentaire aux agriculteurs.

Depuis 1996, l'« APDRA Pisciculture Paysanne » appuie la pisciculture dans les pays du Sud et sensibilise les acteurs du Nord aux enjeux que représente cette activité. Reconnue d'intérêt général, l'association s'engage à augmenter et diversifier les ressources des exploitations familiales, à renforcer la sécurité alimentaire, à appuyer les organisations professionnelles représentant les intérêts de la pisciculture paysanne et à défendre et faire reconnaître la pisciculture paysanne.

LA CULTURE DU RIZ ET L'ÉLEVAGE DE POISSONS SONT COMPLÉMENTAIRES

Engagé dans l'association depuis une quinzaine d'années, Bertrand Pajon a d'abord été séduit par la dimension « non-intéressée » des projets piscicoles. « Contrairement à chez nous ou à d'autres projets d'ONG, il n'y a pas de subventions pour la pisciculture, pas de cadeaux, ni de seaux ni de pelles. Ça permet de s'assurer dès le départ d'une grande source de motivation ». Les producteurs doivent ainsi avoir économisé en amont pour autofinancer l'investissement initial.

De retour de mission à Madagascar, Bertrand Pajon nous explique que le poisson y est devenu un produit de luxe, des faits conjugués de la croissance démographique et de la forte diminution des captures. Il coûte deux fois plus cher que la viande. Depuis une dizaine d'années, l'APDRA et ses partenaires y mènent des actions dans le but d'augmenter la disponibilité du poisson et de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire et à l'amélioration des revenus des populations vulnérables. Les producteurs sont formés à l'élevage de poissons dans leurs rizières ou dans des étangs barrages, en particulier des

carpes, et sont ensuite soit consommés, soit vendus. Les bassins peuvent également servir à irriguer d'autres cultures à « haute valeur ajoutée » sur les digues. Dans les rizières, les deux activités sont complémentaires et il arrive parfois que le poisson d'élevage, très recherché, devienne une plus grande source de revenus que le riz lui-même.

« AUTONOMES DE A À Z »

L'APDRA consacre une grande partie de ses activités à la formation d'animateurs locaux, directement ou avec l'appui d'ONG locales, d'instituts de formation et d'organisations de producteurs. Les pisciculteurs au sein d'un même village se regroupent dans des sortes de coopératives, qui échangent et s'entraident beaucoup par la suite. Des animateurs locaux partent une semaine par mois dans un même village et forment d'autres pisciculteurs, et ainsi de suite. Ces enseignements à la fois théoriques et techniques dépassent les frontières, à travers des échanges Sud/Sud. « Nous cherchons à les rendre autonomes de A à Z, éviter que ce soit les expatriés qui fassent ce travail. Le projet AMPIANA à Madagascar – Appui aux Marchés Piscicoles en Analamanga, dans la région de la capitale Tananarive, est désormais dirigé par un Malgache, c'est une fierté. Cette passation est inscrite dans les termes mêmes du projet où il était prévu qu'à mi projet, le directeur adjoint soit promu directeur ».

ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES EN SOLOGNE

Les échanges entre pisciculteurs ont aussi lieu chez nous. La région Centre-Val de Loire est spécialisée dans la production d'esturgeons pour le caviar de Sologne. Bertrand Pajon produit également des vifs (appâts), il réalise de nombreux essais pour ses partenaires en reproduisant leurs conditions de travail et partage ensuite ses expérimentations directement avec les techniciens et les producteurs étrangers qui viennent en Sologne entre une et trois semaines chaque année, plutôt en été lors de la re-

production des carpes pour allier la pratique à la théorie. Le référent technique de l'APDRA en région associe également son réseau de pisciculteurs au-delà de la Sologne. « Avec mes cheveux blancs, personne n'ose me contredire ! C'est parfois désagréable mais quoi qu'il en soit, la visite de nos partenaires facilite beaucoup la relation lorsque l'on retourne sur le terrain. C'est aussi un véritable enrichissement personnel, ça permet de nous remettre en question et de beaucoup relativiser nos problèmes ».

L'APDRA mène actuellement des projets au Cameroun, au Congo Brazzaville, en Côte d'Ivoire, en Guinée et à Madagascar, et mène en parallèle des études dans d'autres pays africains et asiatiques (Cambodge, Corée du Nord). Les projets ne sont pas sans embûches : casse-tête du foncier, terrains inadaptés, complexité des déplacements, temps des baigneurs parfois trop court par rapport à la réalité du terrain, etc. L'association, soutenue par de nombreux partenaires (Union européenne, Ministère des Affaires étrangères et de l'Europe, AFD, plusieurs Régions et Départements dont le Conseil régional du Centre-Val de Loire, des fondations et ONG...), a déjà contribué en vingt ans à l'installation et à la formation de nombreux pisciculteurs et riziculteurs, 4.600 rien qu'en 2017, et ce autour de trois valeurs essentielles : l'humain, l'autonomie et la durabilité.

AQUACULTURE & PISCICULTURE

L'aquaculture désigne toutes les activités de production animale ou végétale en milieu aquatique (rivières, étangs, bords de mer). Elle concerne les productions de poissons (pisciculture), de crustacés, de coquillages, de coraux et d'algues.